

Guatemala : Claudina Velásquez (f)

Préoccupation : Impunité

« Une chose a tué Claudina : l'impunité [...] Le meurtrier de Claudina savait qu'on ne le retrouverait probablement pas » – Le père de Claudina.

Claudina Velásquez était une étudiante en droit âgée de dix-neuf ans. Elle a été retrouvée morte le 13 août 2005, tuée par balle. Des traces de sperme ont été relevées sur son corps.

Amnesty International craint que les meurtriers de Claudina ne soient jamais traduits en justice, car l'enquête concernant cet homicide a été entachée de graves irrégularités. Aucun test, par exemple, n'a été pratiqué sur les principaux suspects pour déterminer s'ils avaient utilisé une arme à feu. Au Guatemala, un grand nombre d'affaires similaires sont classées faute de preuve, en raison des insuffisances en matière d'enquête.

Les familles cherchant à obtenir l'aide des autorités font souvent face à l'indifférence et aux discriminations. Par ailleurs, on constate une tendance inquiétante à imputer la mort des victimes à leur comportement ou à leur origine. Selon le père de Claudina : « Pour les enquêteurs, Claudina était une moins que rien simplement parce qu'elle portait des sandales et un piercing au nombril ».

Malgré ces obstacles, la famille de Claudina a cherché à obtenir justice. Elle a été en contact régulier avec le ministère public et fait pression pour que l'enquête ne soit pas abandonnée. Elle a suggéré des pistes d'enquête et a procédé elle-même à certaines investigations. Toutefois, aucun progrès significatif n'a été constaté.

En novembre 2005, reconnaissant les déficiences dans cette affaire, le responsable du Bureau spécial du procureur chargé des atteintes à la vie a repris l'enquête. Depuis lors, des investigations ont été menées et du sang prélevé sur cinq suspects a été envoyé en Espagne pour une analyse d'ADN. Si ces mesures sont encourageantes, il n'en reste pas moins que des éléments médico-légaux cruciaux ont été perdus et qu'aucun résultat significatif n'a été obtenu. Par ailleurs, des témoins potentiels n'ont toujours pas été interrogés.

Au vu de cette absence de résultats, la famille de Claudina a saisi les services du *Procurador de los Derechos Humanos* (Procureur des droits humains). Dans un rapport préliminaire d'octobre 2006, ces services soulignaient eux aussi un grand nombre des irrégularités décrites plus haut. Le document signalait, entre autres, que le lieu du crime n'avait pas été analysé correctement. Il mentionnait également le présumé des policiers, qui pensaient que Claudina était une travailleuse du sexe. De ce fait, aucun test médico-légal n'avait été effectué sur les vêtements de la victime, qui ont été rendus à sa famille.

Amnesty International estime que l'enquête doit être relancée sur de nouvelles pistes. Moyennant une investigation approfondie et efficace, les meurtriers de Claudina peuvent être retrouvés.

Écrivez aux autorités :

- pour demander que l'enquête sur le meurtre de Claudina Velásquez, actuellement sous la responsabilité du Bureau spécial du procureur chargé des atteintes à la vie, soit menée de façon coordonnée, exhaustive et efficace, afin que les responsables de cet homicide soient traduits en justice dans les plus brefs délais ;
- pour exiger, à l'avenir, une meilleure efficacité dans les enquêtes concernant les affaires d'enlèvement et de meurtre de femmes et de jeunes filles ; les enquêteurs de la police et les experts médico-légaux doivent notamment recevoir une formation intensive en matière de procédures et de techniques d'investigation ; une attention particulière doit être portée à la collecte et à la conservation des éléments médico-légaux ayant trait aux affaires de violence liée au genre, conformément aux normes internationales ;
- pour solliciter le renforcement du programme de protection des témoins du ministère public, afin d'assurer la sécurité des témoins et des membres de leur famille ;
- pour exiger que des mesures soient prises afin de remédier aux nombreux crimes violents affectant les femmes au Guatemala. Les autorités devront notamment abolir les législations discriminatoires car celles-ci entretiennent la violence contre les femmes et les jeunes filles, ainsi qu'une sensation d'impunité chez les auteurs de crimes visant ces personnes.

Merci d'envoyer vos appels au destinataire suivant :

President of the Republic of Guatemala
Presidente de la República de Guatemala
Licenciado Oscar Berger Perdomo
Casa Presidencial, 6a. Avenida, 4-18 Zona 1.
Ciudad de Guatemala, Guatemala